

Satom SA dispose d'un service de réception des matières provenant de trois secteurs d'activité, à savoir :

Place de déchargement – Déchèterie – Pesage

- La 1^{re} année consiste à réceptionner et à distinguer les matières pour les acheminer vers les bonnes filières de valorisation. Rapidement, l'apprenti-e se familiarise avec la gestion des entrées de déchets et leur pesée au moyen d'un logiciel spécifique.
- La 2^e année se passe dans la déchèterie gérée par Satom SA dans le but de devenir autonome pour accueillir la clientèle et pour organiser les stockages des matières, les transferts des papiers, des verres, des déchets inertes, etc.
- La 3^e année permet une consolidation des acquis des deux premières années, à savoir la réception, le triage, le traitement, le stockage, le chargement et les conseils à la clientèle. Elle est complétée par la gestion des déchets spéciaux ainsi que des sorties de marchandises.

1 Perspectives professionnelles

La branche du recyclage est en développement constant et offre aux recycleurs-ses des opportunités de promotion ainsi que des postes à responsabilité, tels que chef-fe d'équipe ou responsable d'un site de traitement des déchets dans une entreprise ou une commune.

Les recycleurs-ses peuvent travailler sur des sites spécialisés dans des secteurs bien définis : ferraille et métaux non ferreux, matières premières biologiques (papier, bois), plastiques, textiles, minéraux (déchets de chantier, béton, verre), matériel électrique et électronique, etc.

2 Profils : CFC ou maturité professionnelles intégrée

Le diplôme permet l'accès, sans examen, à une Haute Ecole Spécialisée, généralement dans le domaine de l'économie d'entreprise.

Conditions : certificat d'études secondaires obligatoire, examen d'admission réussi, permis de conduire.

3 Cours interentreprises

Les cours interentreprises (CI) permettent à l'apprenti-e de faire des stages dans d'autres filières de tri pour perfectionner ses connaissances dans toutes les matières.

Dix-sept jours de cours interentreprises sont répartis sur trois ans, soit environ une semaine par année.

Les évaluations de son travail sur site sont ajoutées à la note de travail pratique lors de l'examen de fin d'apprentissage. L'examen de conduite d'élévateur est un élément de la partie "entreprise" de la formation.

Pour en savoir plus : www.orientation.ch